

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2021

PRESENTS : Messieurs A. VERNISSE – D. QUEZET – P.WUILLEMIN – S. GUYOT.

Mesdames : D. DEVAUX - R. POUPELIN – O. TIERSONNIER – V. BONNEMOY et L.BISCHOFF.

Excusés : N. CERCLÉ et J.J. COMBARET.

Le compte rendu de la séance du 17 Mai est approuvé à l'unanimité.

Mr Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour : - loyer commercial Carluc.

Informations données par Mr Le Maire.

- Panne du tracteur, à voir pour le coût des réparations.
- RPI 9 inscriptions pour la classe maternelle.
- Roselyne Poupelin présente le bilan financier, et résume de la situation financière qui a été élaboré par Mr Orard de la trésorerie de Dompierre.
- Point des travaux sur l'atelier communal – sur le muret fait au cimetière.
- Début des travaux au local du CPI : début juillet.
- Remerciements aux commissions : bulletin, fleurissement de la commune.
- Concours village fleuri : jury le 19 juillet 2021.

RECRUTEMENT EMPLOI A L'AGENCE POSTALE COMMUNALE.

Le Maire informe les membres qu'en raison des congés d'été de Charlotte Rochelois, chargé de la gestion de l'Agence Postale Communale, et de la fin de contrat anticipé d'Aurianne Colin, qu'il a dû procéder au recrutement d'un agent pour le remplacement à APC pour la période du 19 Juin au 10 août 2021.

Après examen de quelques candidatures reçues, il a été décidé de valider le recrutement de Justine Croisel domiciliée Trézelles, (motif : contrat accroissement saisonnier d'activité).

LOCATION LOGEMENT COMMUNAL – Mr GARNIER Joël.

Le Maire informe Le conseil que suite au départ en EHPAD de Mme Jouet Monique, le logement communal est libre.

Un bail a été conclu le 28 Juin 2021 avec Mr Joël GARNIER. Les membres à l'unanimité approuvent cette location. Il est demandé que soit précisé dans le bail « seul un chauffage d'appoint électrique peut être utilisé ».

Le prix du loyer, payable d'avance est fixé à 360 € par mois, révisable au 1^{er} juillet de chaque année. Une caution correspondant à un mois de loyer est demandée.

ADHESION DE LA COMMUNE DE CINDRE AU SYNDICAT TECHE ET BESBRE.

Le Maire informe les membres du conseil que suite à la dernière réunion du Syndicat Têche et Besbre, il a été évoqué le souhait de la part de la Commune de Cindré d'intégrer ce Syndicat.

Les membres à l'unanimité, acceptent l'adhésion de cette commune à ce syndicat.

FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE.

Le Maire informe les membres que le conseil communautaire, à décider de renouveler l'attribution d'un fonds de concours à chaque commune membre.

La commune de Trézelles peut prétendre à 6 227 € en 2021, mais aussi en 2022 et 2023 cumulable ou non sur trois ans.

Pour 2021, le Maire propose de programmer une recette de 6 227 € (soit l'attribution de 2021) sur les travaux de voirie qui sont engagés pour cette année.

Les membres à l'unanimité approuvent cette décision et autorise le Maire à signer tous documents en rapport à cette décision.

DESIGNATION D'UN REFERENT : ATTRACTIVITE / ACCUEIL.

Le Maire informe les membres qu'à la demande du Conseil Communautaire, il est demandé à chaque commune de désigner un référent : Attractivité / Accueil qui serait chargé d'aller à la rencontre des nouveaux arrivants, distribuer un flyer sur la présentation de la commune, recenser les logements locatifs disponibles, propriétés bâties ou non bâties à vendre. Un temps de réflexion est demandé, le référent sera nommé lors de la prochaine réunion.

EXONERATION LOYER PARTIE COMMERCIALE – BAR RESTAURANT.

Le Maire informe les membres que malgré la réouverture des restaurants en terrasse le 19 Mai et à l'intérieur en date du 9 juin 2021, il propose aux membres de continuer l'exonération de ce loyer pour deux mois encore, soit juillet et août 2021 afin de les soutenir, un point sur la situation comptable sera fait à l'issue de cette période.

Les membres, à 1 voix contre et 8 pour, décident de maintenir l'exonération commerciale pour les mois de juillet et août 2021.